

L'incapacité de parler français est un handicap de taille dans la formation de nos étudiants au département de français

Le problème et ses raisons

Dr. Ahmed Ibrahim
Département de français

INTRODUCTION

Selon l'expérience acquise lors de l'apprentissage de français en tant qu'étudiant au département de français, mais aussi lors de la période en tant qu'enseignant au même département, il est à constater, que le français oral est toujours loin d'être à la portée de nos étudiants au département de français.

Est-il possible de mettre à l'examen ce problème, et d'essayer d'en trouver les raisons ?

Voilà donc le problème qui sera débattu dans les pages suivantes de cette recherche.

Si toutes les langues du monde ont en commun certaines "caractéristiques générales, elles ne sont pas pour autant les réalisations parallèles d'un modèle unique"(1).

L'apprentissage d'une langue étrangère est donc celui d'un nouveau système d'analyse et d'organisation de l'expérience humaine au moyen du langage. Le français est une langue vivante, on ne l'enseignera pas donc comme une langue morte. En outre, c'est une langue très distinguée sur le plan de la prononciation, au sein au des autres langues vivantes du monde. Le prestige d'une langue est sa capacité d'expression en tant que moyen de communication, ce qui donne à la langue parlée une priorité avant la langue écrite.

Cette réalité a été confirmée par la linguistique, qui considère qu'une langue est un moyen de communication orale. La réalité vivante d'une langue est donc la communication orale.

L'enseignement de français à nos universités à un statut académique, avec des programmes d'étude qui donnent une suprématie totale à la langue écrite au détriment de l'orale bien que le français langue étrangère nécessite un apprentissage qui passe en principe par l'oral.

-----A. Rebouillet - *guide pédagogique pour le professeur du français langue étrangère p.37.*

En suivant l'histoire de l'enseignement du français à notre département de français qui date de plus d'une soixantaine d'années, le programme d'étude n'a pas connu beaucoup d'évolution. Ce programme de nature académique, donne toujours un avantage plus ou moins net aux matières écrites, avec un manque considérable de l'oral. La conséquence en est que les étudiants, au terme de leur étude, avec l'obtention d'une licence, sont tout à fait incapables de s'exprimer oralement en français, et même ceux qui sont capables de le faire, sont très peu nombreux et parlent plutôt difficilement, avec beaucoup de fautes.

Ceci n'empêche qu'un ou deux voire trois étudiants peuvent faire exception à cette règle. Mettre en lumière ce problème et éclairer ses raisons seront la tâche de cette recherche. Il est important de passer par une présentation théorique de l'oral. Cette présentation théorique occupera le premier chapitre, tandis que le deuxième chapitre sera consacré à étudier le procédé de l'enseignement de français au département de français dans l'objectif de déterminer les problèmes qui sont à l'origine de la faiblesse de la formation de nos étudiants, surtout sur le plan de l'oral. Ces problèmes seront étudiés au niveau du triangle de l'enseignement à savoir l'enseignant, la classe et le programme.

CHAPITRE

UN

Généralités :

Au sens le plus courant, une langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté linguistique.

On appelle une langue maternelle la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur et que le locuteur a acquise dès l'enfance au cours de son apprentissage du langage. A l'intérieur d'une même langue, les variations sont également importantes, synchroniquement parlant. Pour les niveaux de langue, on parle de langue familière, soutenue, technique, savante, populaire propre à certaines classes sociales.

A l'intérieur d'une même langue on distingue aussi deux moyens différents de communication, dotés chacun d'un système propre ; la langue écrite et la langue parlée.

Avant la parution de la linguistique, c'est la langue en général qui est le sujet des analyses et des études. Le Domain de l'oral est limité strictement à la phonétique et à l'étude des voix.

La linguistique a donné à l'oral (à la langue parlée) la priorité qu'il mérite.

L'apprentissage d'une langue étrangère passe impérativement par la langue parlée.

En linguistique, F. de Saussure donne à la parole, distinguée du langage, une place particulière en l'opposant à la langue. La parole est un "acte individuel du langage(1)" où un individu s'exprime oralement pour communiquer avec un ou plusieurs individus.

Etudier le discours oral, c'est étudier des discours généralement spontanés et non préparés à l'avance. Le point essentiel dans l'oral est son aspect spontané qui rend le discours oral d'une structure aussi simple que possible.

-----*Dictionnaire de linguistique générale. J. DUBOIS. Larousse*
1973.

L'oral a vu son statut prendre de l'importance surtout dans l'apprentissage d'une langue étrangère comme le français langue étrangère grâce à la linguistique. Celle-ci a considéré l'oral comme le moyen de base pour l'enseignement d'une langue étrangère.

L'oral, présenté par les structuralistes comme un acte de parole, a sa place dans le panorama de la didactique du français langue étrangère et constitue un domaine complémentaire aux autres éléments constitutifs de la didactique des langues et des cultures, comme les composantes culturelles, lexicales et grammaticales... etc.

L'oral c'est " cette partie de la langue qui devient parole et qui s'actualise dans la sonorité ? Mais aussi dans l'éphémère(1) ". C'est aussi cette pensée en perpétuel devenir qui s'exprime, mais jamais tout à fait comme il le faudrait.

C'est donc bien dans sa source et dans son substrat sonore que prend naissance et lorsque l'on parle d'oral, c'est d'abord et avant tout entrer dans le domaine de la phonétique discipline reine, pour l'analyse et la description de cette composante de la langue.

Etudier le français parlé, c'est étudier des discours généralement non préparés à l'avance or lorsque nous produisons des discours non préparés, nous les composons au fur et à mesure de leur production en laissant des traces de cette production.

Dans l'apprentissage de l'oral, l'important n'est pas d'apprendre un mot ou un groupe de mots ou une structure syntaxique, n'importe quel support écrit s'en charge, mais il faudrait distinguer de s'approprier leur réalisation, la forme sonore dans la quelle se forment ces mots, ces groupes de mots.

Langue- Parole :

L'opposition de F. de Saussure entre la langue et la parole mérité d'être évoquée ici.

-----*Guimbretiere. Elisabeth- phonétique et enseignement de l'oral*

-----*– Hatier*

Dictionnaire de linguistique. Ibid.

De Saussure présente la langue comme ‘un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social’ (1) pour permettre l’exercice de cette faculté chez ‘les individus’. La langue est donc une institution spécifique. La parole se distingue alors de la langue comme se distingue ce qui est individuel de ce qui est social. La parole est ‘un acte individuel de volonté et d’intelligence’. Le côté exécutif (de langage) reste alors hors cause, car l’exécution n’est jamais le fait de la masse ; elle est individuelle et l’individu en est toujours le maître, elle est appelée la parole.

Nous intéressons dans notre recherche au fait que la parole est l’exercice individuel de la langue. Le niveau de la parole d’une personne est en principe le reflet du niveau de son acquisition de la langue. F, de Saussure distingue la langue ‘produit que l’individu enregistre passivement et la parole acte de volonté et d’intelligence acte libre, acte de création(2)’. En effet précisant que la langue ne peut être ‘ni créée ni modifiée’ par un individu il confirme de ce fait par opposition le caractère créature et libre de la parole.

Donc l’oral dépend totalement du niveau et de la quantité de la langue que l’individu enregistre au sien de la société, en classe, en famille et dans les différents domaines de la vie. Ceci peut être remarqué surtout en écoutant des individus de différents milieux sociaux parler, où l’on constate facilement l’origine de leur formation socioculturelle et de leur façon de parler.

Discours oral et Discours écrit :

La distinction entre discours oral et celui écrit se montre claire et nette sur le plan des conditions de la réalisation de ces deux types d’expression. Dans le discours oral c’est la spontanéité qui est de rigueur où locuteur est présent en face de l’interlocuteur. En revanche l’absence du destinataire dans le

discours écrit rend le scripteur plus libre voire plus intentionné et bien patient dans sa rédaction.

----- 1-Id *ibid.*

2-Id *ibid.*

Dans le discours oral, le locuteur pressé par la présence de l'auditeur utilise une syntaxe simplifiée avec des phrases courtes, inachevées, et redites. Les groupes nominaux sont pauvres en adjectifs, par contre la syntaxe dans le discours écrit est plus élaborée avec des phrases complexes, des oppositions et un agencement des circonstances en plus d'une adjectivation des groupes nominaux.

Le lexique dans le discours parlé est un lexique fondamental avec une présence notable de ''mots phatiques destinés à maintenir le contact(1)'' . En revanche dans le discours écrit il ya une sélection du lexique, le scripteur fait son choix des synonymes, des mots peu fréquents avec un vocabulaire disponible.

Ce qui est intéressant dans cette distinction est le fait que le discours oral quoi que spontané s'inspire du même élément à savoir, le niveau d'enseignement, la culture, le milieu et surtout la connaissance de la langue acquise. Dans les deux types de discours, ceux-ci jouent un rôle capital dans la capacité de l'expression de l'individu et le niveau de sa langue.

Les niveaux de langue :

De la différence entre le discours oral et le discours écrit il a été conclu que la connaissance de la langue acquise par l'individu est à l'origine de sa capacité, voire de sa manière plus ou moins distinguée de s'exprimer. La grammaire générative d'inspiration chomskyenne procède de la même en distinguant la ''compétence idéale du locuteur auditeur (la connaissance qu'il a de sa langue) et ''la performance(2)'' , c'est-à-dire l'exercice effectif de la langue dans des situations concrets. En effet la langue n'est pas une langue uniforme homogène. Aussi, les niveaux de langue sont repartis

hiérarchiquement sur une échelle descendante du plus “recherché” au plus “vulgaire” quand ce n’est pas plus “grossier”.

-----*1-Initiation a la linguistique C. Baylon et P. Fabre p.61*

2-Chomsky. N. dans dictionnaire de linguistique. J. Dubois. P.267.

Ces variations ne font donc pas partie de la langue mais, se trouvent dans le style des usages sociaux. On dira par exemple : Ta Guelle ! Silence ! Tais-toi ! Un peu moins fort s’il vous plaît.... ? Et qui sont des variations stylistiques du français. Ces variations offrent des moyens alternatifs de dire la même chose.

C’est donc légitimement que les enseignants de français s’inquiètent de savoir s’il faut enseigner une langue, si cela est théoriquement concevable par rapport au fonctionnement de la langue.

L’oral dans l’enseignement :

Traditionnellement dans la pratique de la majorité des maitres, l’oral en tant que matière d’apprentissage a été ignoré, marginalisé. Le cours est donné par l’enseignant, surtout à l’université, dans la mesure où l’enseignement de français aux instituts privés de langue, se fait en principe sur la base de l’audio-visuel dans les premières étapes de l’enseignement, toute la classe participe dans la conversation. L’exercice de l’oral dans la classe universitaire se manifeste en principe par des activités, des exercices oraux (dialogues, entretiens exposés).

Mais qu’on ne s’y trompe pas : l’oral en classe ne peut être qu’un adjuvant à d’autres apprentissages privilégiés, lecture et expression écrite. On continue de considérer ce mode de communication comme “nécessairement rudimentaire et tributaire lié à l’intonation, au cri de la mimique(1)”.

Son 'impureté' originelle est rappelée : imprécision du lexique, pauvreté ou relâchement de la syntaxe. Il n'est donc propre qu'à des usages restreints. D'où l'assimilation qu'est le plus souvent faite entre oral familier ou relâché d'un côté et écrit correct ou soigné de l'autre.

Ainsi nous avons parcouru tous les côtés de l'oral à commencer par sa définition voire sa délimitation, en passant par sa relation avec la langue tout d'abord puis avec l'écrit ensuite, en terminant par l'état de l'oral (ou le discours oral) dans l'enseignement.

La présentation théorique prend ainsi fin en nous éclairant tout ce qui nous est utile pour passer à l'analyse du problème de l'oral dans la classe de français au département de français dans le chapitre qui suit.

-----*Guimbretiere. E. phonétique et enseignement de l'oral p.4.*

CHAPITRE

DEUX

Généralités :

Après avoir fait cette présentation théorique sur la notion de l'oral dans tous ses aspects, il est temps de passer au procédé de l'enseignement de français au département de français. L'enseignement de français souffre de beaucoup de lacunes. Les enseignants de français reconnaissent l'existence de beaucoup de problèmes qui pèsent lourdement sur la formation de nos étudiants. Beaucoup ont alors pensé que l'occasion était venue, pour proposer une nouvelle pédagogie du français et pour y introduire la technicité apparemment indispensable aujourd'hui pour ajuster le procédé de l'enseignement. Pour cette recherche, il est question d'exposer le problème de l'oral dont l'existence fait l'unanimité au sein du corps d'enseignants. Ce problème pourrait constituer le prélude à une évolution d'une pédagogie de l'enseignement de français figée depuis plusieurs dizaines d'années.

Il est à constater que l'enseignement de français manque d'évolution sur le plan des moyens en usage pour l'apprentissage de la langue française, sans oublier que l'enseignement de français aux départements de française des universités irakiennes est timbré par un aspect académique ,qui a pour effet d'alourdir le procédé de l'enseignement ,voire de le priver de certaine technicité aidant a l'amélioration de la performance de nos étudiants, appliquée dans certains instituts privés d'enseignement de français.

L'enseignement de Français au département de français :

Au département de français, l'enseignement de français qui remonte à plus de soixante ans cette période, a connu plusieurs équipes d'enseignants, des programmes d'enseignement, mais surtout des générations d'étudiants dont certaines exercent aujourd'hui le métier d'enseignement de français. La situation du procédé de l'enseignement a connu des hauts et des bas sur le plan du niveau de l'enseignement à savoir le programme, l'enseignant et la classe de français.

Les trois éléments de base à savoir l'enseignant, la programme et la classe sont des clés pour étudier le procédé de l'enseignement au département de français afin d'examiner les raisons de la faiblesse de l'oral dans la formation de nos étudiants.

L'enseignant :

Commencer par étudier l'élément de l'enseignant est dû à l'importance de son rôle dans le procédé de l'enseignement. L'apprentissage de la langue française, langue étrangère, dépend largement du rôle de l'enseignant sans oublier l'importance secondaire à notre avis des autres éléments et sans négliger les efforts que doit déployer l'apprenant.

Le corps d'enseignants au département de français est entièrement national dont la formation a été faite ou bien en Irak ou bien en France. Ainsi pouvons-nous diviser l'équipe d'enseignants en deux catégories :

1. Ceux qui ont fait leurs études supérieures en France : ils sont titulaires d'un doctorat dans une branche généralement, littéraire. Dans cette catégorie l'enseignement de français se fait d'une façon acceptable. Les enseignants titulaires d'un diplôme obtenu en France, ont en général acquis une culture et une formation en France pendant 4 à 5 ans minimum, ceci leur permet de non seulement maîtriser leur matière enseignée aux étudiants, mais aussi de montrer de temps en temps une certaine créativité très utile pour le procédé de l'enseignement. Pourtant

l'oral dans l'enseignement par cette catégorie d'enseignants reste insuffisant, voire presque absent. Cette catégorie est censée être disponible à prendre la direction de toute rénovation des procédés de l'enseignement de français. Cette catégorie d'enseignants a besoin d'actualiser les informations concernant leur matière enseignée, mais aussi leur culture dans la civilisation, la langue et la recherche scientifique.

2. Ceux qui ont fait leurs études du magistère en Irak : l'inscription aux études supérieures est faite suite à une sélection de routine parmi les 5 à 6 premiers étudiants de chaque année finale de leur étude. Ce sont les notes de la 4ème année qui font la balance dans leur acceptation. Les enseignants de cette catégorie constituent la majorité du corps d'enseignants.

L'enseignement de français par les enseignants de cette catégorie n'est pas à la hauteur de l'aspiration en général. Cet enseignement est le reflet de leur formation initiale en la matière, mais aussi de leur culture, de leur expérience assez pauvre, vu leur âge jeune dans l'enseignement. Ceci n'empêche l'existence de certains d'entre eux qui maîtrisent bien leur matière et ont une tendance à enrichir leur formation par différents moyens à savoir des stages, des lectures, des activités au net... Etc.

La tâche primordiale de l'enseignant est de rendre la matière qu'il enseigne aux étudiants acceptable et compréhensible. Cette question n'est pas toujours facile.

Les enseignants de cette catégorie manquent d'atouts pour réussir un enseignement de français. Le manque de nouvelles publications, de stages de formation en France, de recherches didactiques nouvelles sur l'enseignement de français mais surtout de l'expérience constituent des obstacles. Mais il faut insister sur l'importance des qualités personnelles de l'enseignant qui comptent beaucoup dans la réussite de sa manière d'enseigner. Le contact établi avec l'étudiant sera timbré par ses capacités d'écoute, de réponse, ses qualités de formateur, sa disponibilité...etc.

Donc la performance de nos enseignants dépend largement de leur formation de base, de leur personnalité, de leur culture générale, mais aussi des activités qu'ils exercent durant la période de l'enseignement.

Ceci étant dit, les enseignants de cette catégorie cherchent à enseigner leur matière avec absence presque totale de la créativité. La part de l'oral est carrément nulle, ce qui rend cette partie de l'enseignement de la langue tout à fait paralysée. Les enseignants cherchent à réussir la présentation de leur matière d'une façon primordiale, négligent ou carrément évitent l'oral ou toute tentative d'engager un dialogue ou une conversation. Le souci de l'enseignant est de manier le cours selon son intérêt à condition de donner son cours et de partir. La victime est l'oral qui reste une aspiration légitime mais irréalisable.

La classe de français :

Selon l'expérience, il ya dans une classe de français mais aussi dans la classe de toute autre discipline, trois catégorie d'étudiants :

1. Il ya une catégorie d'étudiants qui est bien motivée et cherche non seulement a réussir mais surtout à être les premiers dans la classe.
2. Il ya une catégorie d'étudiants qui constitue une majorité ayant une motivation faible et cherche seulement à réussir et obtenir leur License sans aucune autre ambition.
3. Il ya une 3eme catégorie d'étudiants qui n'est ni motivée ni capable de réussir, ce qui constitue un problème pour la classe.

Donc il ya ceux qui sont très motivés dont certains ont étudié au secondaire le français, et ceux qui constituent un public 'captif', il s'agit des étudiants qui n'ont pas décidé eux-mêmes de se trouver en situation d'apprenant, dans une classe de français mais qui y sont contraints, par le système d'admission aux universités irakiennes ou du fait des décisions familiales. Quelque fois l'étudiant, surtout à la première année, est motivé par la nouveauté de la matière. Pour le reste, la langue française n'est pas considérée comme une langue 'facile' et la relation pédagogique affective

qui s'instaure entre l'enseignant et ses apprenants jouent un rôle déterminant dans le succès ou le rejet de cet apprentissage. Les étudiants des trois catégories, mentionnés ci-dessus ont des problèmes à exercer l'oral et parler la langue française d'une façon correspondant à leur niveau d'étude. A leur demander les raisons, les étudiants évoquent plusieurs éléments à commencer par la timidité qui bloque toute activité dans la classe à ceux qui en souffrent. Il ya le fait que le programme d'étude annuel pour 4 années manque énormément des possibilités d'exercer l'oral .La preuve en est qu'il y a ;

- Le manque des cours de conversation ou de dialogue libre.
- Le non-usage du laboratoire d'une façon utile et fructueuse et la faiblesse dans l'enseignement de la phonétique.
- L'absence du (ou des) professeur français prive les étudiants d'une prononciation native de français, d'une maîtrise de la langue comme chez un enseignant français.
- L'enseignement de français à la 1ere et la 2eme année se fait généralement par des enseignants dont la compétence est tout a fait faible.
- L'enseignement des étudiants se fait toujours à sens unique, dans la mesure où ce sont les enseignants qui donnent leur cours, tandis que la classe écoute et écrit.

Mais les étudiants ont leur responsabilité dans ce niveau assez bas de leur formation. Il est nécessaire de souligner encore une fois que la parole ou même l'expression écrite est tout à fait le reflet de la formation et de la culture de chaque individu. Ce constat est valable au niveau de l'expression écrite ou orale dans la langue maternelle même. A ce stade tous les étudiants souffrent d'avoir une culture plus que médiocre, d'une formation assez faible et, de plus, de ne jamais faire de lectures en hors de leur programme d'étude.

Tout ce qu'ils réussissent à dire c'est ce qu'ils apprennent par cœur des matières durant leur étude. Ce constat diminue leur capacité à s'exprimer

en français par écrit mais surtout oralement. De plus dans les circonstances actuelles, il y a très peu d'étudiants qui suivent vraiment des émissions en français sur des chaînes de télévision françaises ou francophones, avec une absence totale de visites au centre culturel français, un lieu idéal pour communiquer, lire, voir des films en français. Comment dans ces conditions nos étudiants peuvent-ils s'exprimer oralement pour au moins honorer leur niveau d'étude spécialisée de langue française pendant quatre ans ?

Le programme

Dans le triangle de l'enseignement de français à savoir l'enseignant, la classe de français et le programme d'étude, celui-ci revêt une importance qui vient après celle de l'enseignant. Concrètement, c'est la matière que les étudiants apprennent durant leurs quatre années d'étude et qui reste dans leur mémoire de longues années. A examiner le programme d'étude de l'enseignement de français, il est facile de noter qu'il s'agit d'un programme classique peu ambitieux, et fort limité. Ceci en comparaison avec les programmes appliqués aux universités des pays arabes voisins, surtout ceux classés francophones comme la Syrie et le Liban.

Dans l'histoire du département du français, on note beaucoup de changements subis par ce programme d'étude. Certains changements sont valables, beaucoup d'autres ne le sont pas. C'est ainsi que des matières de base, comme la dictée, ont été supprimées tandis que d'autres ont été marginalisées comme la phonétique et surtout le travail dans le laboratoire de phonétique. De plus la conversation n'a plus d'existence réelle. Même les matières de base comme la linguistique ne figurent dans la liste du programme que d'une façon limitée. Le programme d'enseignement de français en usage actuellement comprend les matières suivantes :-

A la 1ere année : grammaire- vocabulaire- phonétique- compréhension orale- compréhension écrite- deuxième langue- langue arabe- ordinateur- droits l'homme.

A la 2eme année : grammaire- vocabulaire- compréhension orale- compréhension écrite- traduction- civilisation- deuxième langue- langue arabe.

A la 3eme année : grammaire- roman- compréhension- histoire de la littérature- poésie- traduction- deuxième langue, poésie.

A la 4eme année : linguistique- histoire de la littérature française- traduction- compréhension- roman- pièce de théâtre- deuxième langue- recherche.

Le programme des matières mentionnées ci-dessus montre beaucoup de lacunes dans les matières de base, surtout sur le plan de l'exercice de l'oral. Il n'ya que la compréhension orale qui a un lien supposé avec l'oral, la phonétique n'est enseignée qu'a la 1ere année. C'est une étude théorique, avec très peu d'usage du laboratoire. La conversation n'a pas d'existence sur le programme de la 1ere année. La linguistique qui est une matière essentielle pour l'enseignement de français n'est enseignée qu'en 4eme année.

Le programme dans le domaine des matières propres à la langue française n'est que des matières données par le professeur ou la participation des étudiants est nulle, ils ne sont que des auditeurs. Un tel programme reste insuffisant pour donner à nos étudiants une information adéquate qui les

rend capables de tenir tête à leurs homologues qui font leurs études aux universités des pays voisins.

Déjà une majorité de nos étudiants ne sont ni capables de parler français ni d'écrire en français un sujet de deux pages à la fin de leur étude. Le programme a besoin d'être évolué pour combler les lacunes et aider les étudiants à avoir une formation plus intensive et plus condensée ou l'oral aura sa primauté comme la science nouvelle 'la linguistique' en est le promoteur.

Les recommandations

Dans la perspective d'une contribution modeste à l'évolution de l'enseignement de français dans notre département de français, mais aussi pour les autres départements, il est possible de formuler les recommandations suivantes :

1. Sur le plan de l'enseignant :

En plus de l'insistance sur la formation initiale et la culture générale déjà mentionnées, il est conseillé à l'enseignant de maintenir :

- Une lecture continue des manuels de base
 - des nouvelles parutions
 - des nouvelles recherches en didactique.
- De participer aux stages de formation continue.

- De maintenir un lien (un contact) avec les associations de professeurs de français.
- De faire sortir son cours de l'état classique à savoir qu'il se charge entièrement de donner le cours alors que la classe écoute et enregistre

pour créer l'occasion à la classe de participer à l'opération de l'enseignement.

- Donner un manuscrit de cours, un ou deux jours d'avance, offre aux étudiants la possibilité d'être actifs et non plus captifs seulement.
- Quelle que soit la matière qu'il enseigne, il faut donner une place à l'oral et au dialogue avec les étudiants sur la matière qu'il enseigne à travers au moins, le système de charger chaque étudiant de préparer un expose qui peut servir d'occasion pour faire participer toute la classe à la discussion en laissant les étudiants prendre tout leur temps pour discuter avec l'étudiant présentant l'exposé.
- Les enseignants se rencontrent pour mettre un plan qu'ils appliquent en concertation, visant à promouvoir l'exercice de l'oral, en se mettant d'accord sur la manière de réaliser cela, mais aussi sur la matière à utiliser par chacun d'entre eux de façon complémentaire.
- Designer un professeur de conversation libre, un français si c'est possible, pour la 3eme année et la 4eme année, deux heures par semaine.

2. La classe de français :

Sur le plan de notre thème à savoir pouvoir parler français, la timidité de nos étudiants constitue un obstacle important devant eux, les empêchant d'exercer leur oral. L'enseignant peut contribuer à éliminer ce facteur en suivant un moyen qui encourage tout le monde à prendre part à la conversation ou à la discussion sur la matière ou sur un thème d'ordre général qu'il choisit.

Pour les étudiants :

- On leur proposera de s'engager à :
 - Saisir toutes les occasions de communiquer et donc de pratiquer la langue cible en situation en regardant des films en version originale, recherchant des informations sur le pays et la culture étrangère...etc.
 - Communiquer activement entre eux dans les activités d'apprentissage proposées, faisant partager leurs connaissances et en participant à une relation d'aide.
 - Encourager les étudiants à prendre le risque de faire des erreurs en cherchant à exprimer leur intention de communication, et faire ainsi fonctionner leur inter-langue.
 - Accepter à être corrigés les par les autres et souligner les fautes.
 - Chercher à savoir comment fonctionne la langue et comparer ce fonctionnement avec leur langue maternelle.
3. Le programme : Pour activer le programme d'enseignement de français, il est recommandé d'ajouter les matières suivantes pour chacune des quatre années d'étude :

Pour la 1ere année on ajoute : la conversation

- L'expression écrite –la dictée
- La compréhension et l'expression orale ou remanier la manière de les faire
- La traduction, la phonétique dans le laboratoire

Pour 2eme année : la conversation

- L'explication de textes
- La Dictée

- La linguistique – initiation
- La compréhension écrite

Pour la 3eme année :

- L'expression orale et écrite
- l'étude et l'analyse des textes
- la traduction
- la linguistique –les écoles et les théories

Pour la 4eme année :

- Etudes des textes littéraires
- Expression orale – et écrite
- Conversation libre

Ces recommandations peuvent être utiles pour faire avancer le processus de l'enseignement de français oral. Ces recommandations qui couvrent les trois facteurs de l'enseignement : l'enseignant, la classe et le programme pourront contribuer à améliorer la formation de nos étudiants surtout sur le plan de l'oral objet de cette recherche.

La conclusion

Aux pages précédentes, il a été question du problème de l'incapacité de nos étudiants de s'exprimer oralement en français, lors de leur étude mais aussi à la fin de leur étude. Le premier chapitre a exposé le côté théorique de tous les termes faisant partie de ce problème, de façon à nous éclairer tous les côtés nécessaires pour comprendre clairement ce problème à travers les trois facteurs du procédé de l'enseignement à savoir l'enseignant, la classe et le programme.

Cette présentation du problème a révélé que l'enseignant a besoin de beaucoup d'atouts pour bien maîtriser sa tâche d'enseigner une classe, qui souffre déjà du problème de fond, où le rôle de l'enseignant est capital pour résoudre les problèmes dont souffrent les étudiants surtout sur le plan de l'exercice de l'oral, qui est presque tout à fait absent, ce qui rend les

étudiants dans une situation d'incapacité de parler français comme le niveau et la durée de leurs études l'exigent.

A exposer les causes qui résident derrière cette situation, les recommandations peuvent plus ou moins, au cas de leur application, améliorer la situation et faire avancer le procédé de l'enseignement de français dans notre département.

Bibliographie des Références Consultées

Benveniste. Emil, problèmes de linguistique générale. Tomes 1-11 Paris Gallimard 1966 1974.

Martinet. André, éléments de linguistique générale, Paris, A-colin 1970.

Mounin. Georges, clefs pour la linguistique, Paris Seghers. 1971.

Saussure. Ferdinand (de) cours de linguistique générale (C.L.G) Paris Payot 1978 (1916).

Blanche. Benveniste claire et JEANJEAN collète, le français parlé, transcription et édition Paris Didier 1978.

Ducrot. O, dire et ne pas dire, édition Gallimard Paris 1972.

Eluard. R. pour aborder la linguistique, les éditions ESF. Paris 1994.

GUIMBRTIRE. E, phonétique, J. DUBOIS, librairie Larousse 1973.

TETART. J. le statut pédagogique de l'oral, dans la revue "pratique", n, 6, 1997.

BRESSON.F, La langue écrite et la langue parlée, dans la revue 'le français aujourd'hui' n : 39, 1977.

REBOILET. André. Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère. Hachette, 1977.

BAYLON.C, et, FABRE.P, Initiation à la linguistique, Edition Fernand Nathan, 1957.